

**Manifeste adressé au Président de la République,
« Réduire la pauvreté et les inégalités, un investissement d'avenir pour toute la société »**

Plus de 5 millions de Français sont privés d'emploi mais 8,5 millions vivent sous le seuil de pauvreté. Si l'on ajoute qu'en 2012, 25% des personnes sans domicile fixe travaillaient, il apparaît clairement que l'emploi seul ne protège pas toujours de la précarité. Il n'est plus forcément non plus synonyme de promotion sociale : le risque de pauvreté se transmet largement des parents aux enfants, alimentant la peur d'un déclassement durable et bafouant cette notion d'égalité des chances à laquelle nous sommes si attachés. 60% des enfants d'ouvriers non qualifiés ont en effet un diplôme inférieur au Bac. Il suffit alors de rappeler que les personnes peu qualifiées avaient en 2012 trois fois plus de risques d'être au chômage que les personnes diplômées d'études supérieures (et que le taux de chômage des cadres est de 3,7%) pour comprendre qu'il s'agit d'une spirale infernale. Dans ce contexte, la maîtrise nécessaire des déficits et de l'endettement publics de notre pays ne peut se faire au détriment des plus fragiles, c'est-à-dire des politiques de redistribution sociale et de lutte contre la reproduction des inégalités.

Acteurs de la solidarité, du développement économique, chercheurs, citoyens, nous croyons qu'aucune ambition pour une société n'est plus belle, mais aussi plus indispensable à sa cohésion, que celle de donner à tous ses membres les moyens de s'y épanouir, de progresser, et des chances égales d'y parvenir. Si l'emploi et la croissance, sont des conditions essentielles pour donner vie à cette ambition, ils ne suffiront pas à faire disparaître les fléaux qui étouffent notre société : la pauvreté, les inégalités et la stigmatisation des plus fragiles. C'est pourquoi, nous vous demandons, Monsieur le Président de la République, dans le prolongement du plan quinquennal de lutte contre la pauvreté adopté début 2013, de prendre des mesures ciblées à destination des personnes en situation de pauvreté dans le cadre des politiques de soutien à l'activité que vous mettez en œuvre actuellement.

La mobilisation pour l'emploi doit ainsi profiter aux personnes qui en sont les plus éloignées. A votre initiative et sur proposition du collectif Alerte, la lutte contre le chômage de longue durée est devenue depuis la dernière conférence sociale une grande cause nationale. Mais dans les faits, l'Etat et les partenaires sociaux peinent à s'accorder sur des mesures de bon sens : la réorientation d'une partie des crédits de la formation professionnelle sur les publics les plus éloignés de l'emploi et l'engagement par les entreprises de pratiques concrètes de recrutement, d'immersion, de tutorat adaptées à des personnes exclues depuis trop longtemps du marché du travail. Les travaux naissants des partenaires sociaux et de l'Etat doivent aboutir à une vaste mobilisation nationale, à un engagement de tous et les associations d'insertion par l'activité économique – qui accompagnent ces personnes au quotidien – pouvoir prendre toute leur part à ce volet social du pacte de responsabilité.

Parce que l'emploi n'est donc plus toujours suffisant pour sortir de la pauvreté, l'Etat doit également intervenir en redonnant du pouvoir d'achat aux travailleurs plus modestes. Pour y parvenir, il est capital que la fusion du RSA activité et de la Prime pour l'emploi, que vous avez annoncée cet été, se traduise par une aide simple, ouverte dès le premier euro gagné, dès 18 ans et d'un montant significatif pour les revenus les plus modestes. Il est également essentiel qu'un mécanisme de transition soit adopté dès la loi de finances 2015 pour garantir qu'aucun des allocataires actuels en situation de pauvreté ne perde de ressources avec cette fusion. A cette condition, la politique de soutien au pouvoir d'achat enclenchée par le gouvernement aura un impact sur la réduction de la pauvreté au travail et donc sur la croissance.

Autre enjeu de taille pour un retour à la croissance et autre réel levier de lutte contre la précarité : la relance de la construction. Elle doit, elle aussi, profiter en priorité à ceux qui en ont le plus besoin, soit les 3,5 millions de personnes mal-logées, celles qui n'ont pas de logement ou qui se saignent pour le conserver. Le collectif des Associations Unies mobilisées pour le logement des sans abri et mal logés demande depuis plusieurs années une loi de programmation pluriannuelle de logements locatifs très sociaux, la revalorisation significative des aides à la pierre permettant la construction de logements sociaux et l'accélération de la mobilisation du foncier public. Cela suppose aussi de mettre fin à la gestion saisonnière de la grande exclusion et de proposer des solutions d'hébergement dignes aux 140 000 personnes sans domicile, dont le nombre a considérablement progressé au cours de la dernière décennie (près de 50% d'augmentation en dix ans).

Devant l'ampleur de la crise du logement, l'activation de la seule construction n'est toutefois pas suffisante. Elle doit se doubler d'un effort de solvabilisation des ménages modestes pour les protéger du drame de l'expulsion locative, qui menace chaque année entre 40 000 et 50 000 ménages. Il convient ainsi de revaloriser les aides au logement en les adaptant au coût réel des loyers et des charges et de réguler les excès du marché immobilier, en particulier dans les zones les plus tendues où les prix sont bien souvent exorbitants. Enfin, l'accès et le maintien au logement de tous doit être garanti par l'instauration d'une couverture logement universelle.

L'accès de tous à la santé est également un puissant facteur de lutte contre les inégalités, mais aussi de compétitivité, les problèmes de santé freinant aujourd'hui le retour ou le maintien dans l'emploi de nombreuses personnes. Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté adopté début 2013 a déjà permis de relever de 7% le seuil d'éligibilité à la CMU C. Avec la présentation prochaine d'un projet de loi relatif à la santé, le gouvernement a l'occasion de donner une nouvelle impulsion aux politiques de prévention, de promotion de la santé et de lutte contre le non recours aux soins des personnes en difficulté. Nous vous demandons de simplifier l'accès à la CMU-C et à l'Aide à la Complémentaire Santé en rendant leur obtention automatique pour les allocataires du RSA, de l'Allocation Adulte Handicapé et de l'allocation de solidarité aux personnes âgées. Pour permettre aux étrangers malades et sans ressources de se soigner dans la dignité et sans stigmatisation, il faut également fusionner la CMU et l'Aide Médicale Etat.

Ces mesures sont autant de moyens de concilier des objectifs de croissance économique et de développement humain. Il est temps d'investir dans le social, d'investir dans la société. S'attaquer aux inégalités dès le plus jeune âge en favorisant l'accès à l'éducation et à la culture des enfants des familles modestes, c'est ainsi réactiver l'ascenseur social et soutenir l'élévation du niveau de qualification de la population, donc la compétitivité du pays. Et à court terme, cela peut aussi produire des bénéfices. La création de modes de garde collectif d'enfants en bas âge, par exemple, intégrant des actions d'éveil et d'apprentissage, créerait des emplois tout en facilitant l'accès au travail des parents, notamment des femmes. Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté avait prévu pour les familles modestes des mesures dans ce sens. Elles doivent être mises en œuvre dans le cadre d'un plan de relance ambitieux pour notre société.

Ce plan ciblé représenterait un vrai ballon d'oxygène pour des millions de personnes et pour notre économie, en soutenant la croissance, via une consommation peu orientée vers l'importation. Il donnerait un signal fort de confiance : la France ne se résigne pas, elle n'abandonne pas ses idéaux de justice et de progrès social et croit toujours en une société unie contre la désespérance sociale.

Liste des premiers signataires

Louis Gallois, Président de la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS)

Jean-Marc Borello, Président du Groupe SOS

Thierry Brigaud, Président de Médecins du Monde

Denis Clerc, Economiste, Fondateur d'Alternatives économiques

Pierre Coppey, Président d'Aurore

Michel Dolle, ancien rapporteur général du conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale CERC

Jean-Baptiste de Foucauld, Porte-Parole du Pacte civique

Thibault Gajdos, Economiste Université Aix Marseille ONPES

Thierry Kuhn, Président d'Emmaüs France

Pierre Langlade, Président du Coorace

Pierre-Yves Madignié, Président d'Adt Quart Monde

Jean-Luc Outin, Chercheur au centre d'Economie de la Sorbonne

Bruno Palier, Directeur de recherche du CNRS à Sciences Po (centre d'études européennes)

Massimo Paone, Président de la Fondation de l'Armée du Salut

Bernard Perret, Economiste

Etienne Pinte, Président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE)

Eric Pliez, Président du Samu Social

Jacques Pouly, Président des Réseaux de Cocagne

Marc Prevot, Président d'Emmaüs Solidarité

Christophe Robert, délégué général adjoint de la Fondation Abbé-Pierre

François Soulage, Président d'ALERTE

Xavier Timbeau, Directeur analyse et prévision de l'OFCE

Jacques-Henri Vandaele, Président du Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP)

Jérôme Vignon, Président de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES)